



Fiche action  
n°17-2021

# Maîtriser le risque Poussières de bois - Formation en distanciel

## Objectifs opérationnels et pédagogiques

En partenariat avec le FCBA, MADEiN Grand Est vous propose cette formation afin de sensibiliser votre entreprise sur les enjeux sanitaires liés au risque des poussières de bois, de savoir agir pour limiter l'exposition de vos salariés et de réduire le risque d'apparition de maladies professionnelles.

A l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

- gérer le risque des poussières de bois, que ce soit au niveau de la réglementation, de l'analyse du risque et des solutions ;
- réaliser un état des lieux de vos ateliers ;
- établir un plan d'actions et une démarche d'amélioration.

## Déroulement de la formation à distance, d'une durée totale de 4h00

Session 1 de 2 heures :

- Risques liés aux poussières de bois
- Réglementation française relative aux poussières de bois
- Prévention (évaluation, gestion et suppression du risque, suivi médical spécifique)

Session 2 de 2 heures :

- Mesure de l'exposition aux poussières de bois
- Solutions de réduction de l'exposition
- Démarche d'amélioration continue

## Moyens pédagogiques et modalités d'évaluation

- Questionnaire préalable sur les attentes des participants ;
- Méthode de formation participative basée sur les échanges avec de nombreux quizz ou études de cas ;
- Evaluation des acquis des stagiaires en début et en fin de formation ;
- Questionnaire de satisfaction à 3 mois portant sur l'ancrage des acquis et sur le transfert de compétences par les stagiaires et l'entreprise.

Je  
m'inscris

## Rappel

L'adhésion à MADEiN Grand Est est requise pour participer à ses actions et profiter de ses services. Compte tenu de l'engagement financier pris par MADEiN Grand Est, toute inscription sera ferme et définitive et sera facturée, même en cas d'annulation de dernière minute.

MADEiN Grand Est se réserve le droit d'annuler l'action collective si le nombre de participants est insuffisant.

## Prestataire :

FCBA FORMATION

Formateur : Vincent Quint

[En savoir plus](#)

## Dates et horaires :

• 22/06/2021

• 21/09/2021

de 10h à 12h ou 14h à 16h (au choix et à préciser lors de l'inscription)

## Inscription :

Directement sur le site FCBA-formations, via la pastille correspondante à gauche ●, en mentionnant que vous êtes adhérent à MADEiN Grand Est

## Coûts mutualisés de la formation à distance, comprenant de 6 (mini) à 10 (maxi) stagiaires :

• 390€ HT par participant

• Prise en charge possible par votre OPCO

## Public ciblé :

Chef d'entreprise, responsable QSE (qualité, sécurité, environnement), responsable ou opérateur en atelier de travail du bois.

Aucun prérequis mais vérifier l'équipement nécessaire permettant de suivre cette formation à distance.

## Conditions d'éligibilité :

- L'entreprise ne doit pas être en difficulté
- L'entreprise est une TPE / PME

## Contact :

Pour plus de précisions, contactez [Sarah Mosta](#) ou [Francine Nicolas](#).